

Intervention by H.E. Lisa Helfand, Ambassador of Canada to the Kingdom of the Netherlands and Permanent Representative of Canada to the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons to the 25th session of the Conference of the States Parties Part II, under Agenda Item 9(d) Addressing the Threat from Chemical Weapons Use

First, I would like to express my sympathy for the victims of chemical weapons throughout the world, and particularly those in Syria and Russia. I want to assure them that Canada is working relentlessly with others to confine chemical weapons to the dark pages of history so that future generations do not experience the pain and suffering they have endured: loved ones lost, lives forever changed, and families and communities broken.

Distinguished Chair,

We had great optimism in 2013, when we welcomed Syria to the family of States working towards the verifiable destruction of chemical weapons. However, over the years, Syria has repeatedly failed to respect the most basic tenets of our collective goals and legal obligations under the Chemical Weapons Convention.

The use of toxic chemicals by Syria in Talmenes, Qmenas, Sarmin, Khan Shaykhun, Ltamenah, and most recently Saraqib to inflict harm on innocent civilians has shaken our trust in Syria's commitment to chemical weapons disarmament.

Since 2013, the States Parties and the Technical Secretariat have made every possible effort to help Syria meet its obligations. No less than five Executive Council decisions have expressed concern with the use of chemical weapons in Syria, including their use by the Syrian government. Millions have been invested, and some of the world's greatest experts have worked to contribute to this organisation's efforts to help Syria destroy its chemical weapons.

Yet, there continue to be serious gaps, discrepancies and inconsistencies in Syria's initial declaration to the OPCW. After eight years and seventeen amendments, there are still nineteen outstanding issues of substance. Several hundred tons of chemical warfare agents and thousands of chemical munitions are unaccounted for. Questions raised by indicators of three undeclared chemical warfare agents have not been addressed. Unknown quantities of chemical warfare agents likely weaponized or produced remain undeclared. The Declaration Assessment Team's March 2021 report identified yet another issue of substance.

This is not the standard to which we collectively aspire. Syria has made some progress completing its declaration over the past few years. However, it is still not meeting its obligations to declare and destroy its chemical weapons. It must do so.

Taking the steps set out in the draft decision "Addressing the Possession and use of chemical weapons in the Syrian Arab Republic" would be the next logical step to send Syria a message that it must declare and destroy its remaining stockpile. Like all States Parties, Syria must comply with its legal and moral obligations.

We are currently at a critical juncture, where we must ensure that the Chemical Weapons Convention remains an effective tool for preventing the use of chemical weapons. If we fail to

act now, we would send the message that a State Party can possess and use chemical weapons without fear of consequences.

We encourage all State Parties present to protecting the Convention by supporting this draft decision.

Finally, Distinguished Chair,

My country remains seized by the use of a Novichok nerve agent in the attempted assassination of Alexei Navalny in the Russian Federation. Any use of a toxic chemical to cause harm is a violation of the Convention. We repeat our 2018 demand that the Russian Federation fully declare its Novichok programme. We urge the Russian Federation to commit to full transparency in order to determine the circumstances around this deplorable act.

Thank you.

Intervention de Son Excellence M^{me} Lisa Helfand, ambassadrice du Canada au Royaume des Pays-Bas et représentante permanente du Canada auprès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques à la 25^e session de la Conférence des États parties Partie II, au titre du point 9(d) de l'ordre du jour — Contrer la menace que constitue l'emploi d'armes chimiques

Tout d'abord, j'aimerais exprimer mes sympathies aux victimes d'armes chimiques dans le monde entier, particulièrement celles de la Syrie et de la Russie. Je tiens à leur assurer que le Canada travaille sans relâche avec d'autres pays pour que les armes chimiques soient reléguées aux pages sombres de l'histoire afin que les générations futures ne connaissent pas la douleur et la souffrance qu'elles ont endurées : des êtres chers perdus, des vies changées à jamais, des familles et des communautés brisées.

Monsieur le Président,

Nous étions très optimistes en 2013, lorsque nous avons accueilli la Syrie dans la famille des États travaillant à la destruction vérifiable des armes chimiques. Cependant, au fil des ans, la Syrie a manqué à plusieurs reprises au respect des principes les plus fondamentaux de nos objectifs collectifs et de nos obligations juridiques en vertu de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

L'utilisation de produits chimiques toxiques par la Syrie à Talmenes, Qmenas, Sarmin, Khan Shaykhun, Ltamenah, et plus récemment à Saraqib pour infliger des dommages à des civils innocents a ébranlé notre confiance dans l'engagement de la Syrie en faveur du désarmement des armes chimiques.

Depuis 2013, les États parties et le Secrétariat technique ont déployé tous les efforts possibles pour aider la Syrie à respecter ses obligations. Pas moins de cinq décisions du Conseil exécutif ont exprimé des préoccupations quant à l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, y compris leur utilisation par le gouvernement syrien. Des millions de dollars ont été investis, et certains des plus grands experts du monde ont contribué aux efforts de l'Organisation pour aider la Syrie à détruire ses armes chimiques.

Pourtant, la déclaration initiale de la Syrie à l'OIAC continue de présenter de sérieuses lacunes, divergences et incohérences. Après huit ans et 17 amendements, il reste encore 19 questions de fond à régler. Plusieurs centaines de tonnes d'agents de guerre chimique et des milliers de munitions chimiques ne sont pas comptabilisées. Les questions soulevées par les indicateurs de trois agents chimiques non déclarés n'ont pas été traitées. Des quantités inconnues d'agents chimiques probablement militarisés ou produits ne sont toujours pas déclarées. Le rapport de mars 2021 de l'Équipe d'évaluation des déclarations a relevé un autre problème de fond.

Il ne s'agit pas de la norme à laquelle nous aspirons collectivement. La Syrie a fait certains progrès pour remplir sa déclaration au cours des dernières années. Cependant, elle ne remplit toujours pas ses obligations de déclarer et de détruire ses armes chimiques. Elle doit le faire.

Prendre les mesures énoncées dans le projet de décision « Contrer la détention et l'emploi d'armes chimiques par la République arabe syrienne » serait la prochaine étape logique pour

envoyer à la Syrie le message qu'elle doit déclarer et détruire ses stocks restants. Comme tous les États parties, la Syrie doit respecter ses obligations juridiques et morales.

Nous sommes actuellement à un moment critique, où nous devons nous assurer que la Convention sur l'interdiction des armes chimiques demeure un outil efficace pour prévenir l'utilisation d'armes chimiques. Si nous n'agissons pas maintenant, nous enverrons le message qu'un État partie peut posséder et utiliser des armes chimiques sans craindre de conséquences.

Nous encourageons tous les États parties présents à protéger la Convention en soutenant cette décision provisoire.

Enfin, Monsieur le Président,

Mon pays reste saisi par l'utilisation d'un agent neurotoxique Novichok dans la tentative d'assassinat d'Alexei Navalny en Fédération de Russie. Toute utilisation d'un produit chimique toxique dans le but d'infliger des dommages constitue une violation de la Convention. Nous réitérons notre demande de 2018 pour que la Fédération de Russie déclare intégralement son programme Novichok. Nous exhortons la Fédération de Russie à s'engager à une transparence totale afin de déterminer les circonstances entourant cet acte déplorable.

Je vous remercie.